

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

### PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du mardi 22 septembre 2020

Le mardi 22 septembre deux mille vingt à 18 heures 30, les membres du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement, sur la convocation en date du mercredi 16 septembre deux mille vingt qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

**1-Réf. : 062020015**

Désignation du Secrétaire de séance.

**2-Réf. : 062020016**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du samedi 11 juillet 2020.

**3-Réf. : 062020017**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 21 juillet 2020.

**4-Réf. : 062020018**

Adoption du mode de scrutin dans le cadre des désignations des représentants du conseil d'arrondissement au sein d'organismes extérieurs et instance du 6<sup>e</sup> arrondissement.

**5-Réf. : 062020019**

Désignation des représentants du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement au conseil d'établissement du Conservatoire Municipale Jean-Philippe RAMEAU et de 2 personnalités qualifiées (6<sup>e</sup>).

**6-Réf. : 062020020**

Désignation des représentants du Conseil d'arrondissement dans les collèges et Lycées du 6<sup>e</sup> arrondissement.

**7-Réf. : 062020021**

Désignation d'un représentant du Conseil d'arrondissement au sein du Conseil des écoles maternelles et élémentaires publiques du 6<sup>e</sup> arrondissement.

**8-Réf. : 062020022**

Approbation du Budget Supplémentaire 2020 Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement.

**9-Réf. : 062020023**

Délégation du Conseil d'arrondissement au Maire du 6<sup>e</sup> pour préparer, passer, exécuter et régler les marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant.

**10-Réf. : 062020024**

Adoption du règlement intérieur des Conseils de quartier du 6<sup>e</sup> arrondissement.

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

**11-Réf. : 2020 DAC 548**

Subventions (150.000 euros) et conventions avec 9 sociétés.

**12-Réf. : 2020 DAC 550**

Subventions et avenants à convention avec 30 sociétés gérantes de salles de cinéma indépendantes au titre du plan de soutien aux acteurs culturels.

**13-Réf. : 2020 DASCO 92**

Caisses des écoles - Prolongation pour l'année 2021 des modalités de conventionnement et de financement pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

**14-Réf. : 2020 DDCT 21**

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locale 2021.

**15-Réf. : 2020 DDCT 22**

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2021.

**16-Réf. : 2020 DDCT 23**

Inventaire des équipements de proximité 2021.

**17-Réf. : 2020 DU 80**

Cession par voie d'adjudication publique de 11 lots de copropriété et parties communes spéciales 5 quai Malaquais (6<sup>e</sup>).

**18-Réf. : 2020 DU 88**

Classification de nouvelles voies du 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> au titre des droits de voirie.

**19-Réf. : 2020 DAC 242**

Subventions (239.000 euros) convention et avenants à convention avec sept structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires).

**20-Réf. : 2020 DASCO 34**

Divers collèges - Dotations (1 066 227 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs.

**21-Réf. : 2020 DASCO 112**

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2021 (10 500 406 euros).

**22-Réf. : 2020 DASCO 113**

Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2021 (2 677 299 euros).

**23-Réf. : 2020 DASCO 114**

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (183 120 euros), subvention d'équipement (12 000 euros) et subventions pour travaux (611 079 euros).

**24-Réf. : 2020 DASES 169**

Subventions (839 002 euros) et conventions relatives au fonctionnement de maraudes d'intervention sociale en direction de personnes sans abri mises en œuvre par cinq organismes.

6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

**25 - Réf. : V0622020025**

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, conseillère d'arrondissement, relatif à la piétonisation des abords des écoles dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

**26 - Réf. : V0622020026**

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, conseillère d'arrondissement, relatif à la piétonisation de la rue Littré.

**27 - Réf. : V0622020027**

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, conseillère d'arrondissement, relatif à une demande de moratoire sur le déploiement de la 5G dans l'attente des études sanitaires et environnementales.

**28 - Réf. : V0622020028**

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, conseillère d'arrondissement, relatif au projet d'aménagement du 110, rue Vaugirard 75006 PARIS.

**29 - Affaires diverses.**

\* \* \*

Étaient présents:

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6<sup>e</sup>,  
Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire,  
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire,  
Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire,  
Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>  
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>,  
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement,  
Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'Arrondissement,  
Madame Florence de VARAX, Conseillère d'Arrondissement,  
Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'Arrondissement,  
Monsieur François COMET, Conseiller d'arrondissement,  
Madame Antoinette KIS, Conseillère d'Arrondissement.

Membre excusé ayant donné pouvoir :

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur Jean Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement.

\*\*\*\*\*

Membre excusé :

\*\*\*\*\*

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

### Secrétaire de séance :

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance, et Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, assure les fonctions de secrétaire auxiliaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

\*\*\*\*\*

### Observations :

1. Madame Séverine de COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup> quitte la séance lors de la discussion du point N°26 et ne participe pas au vote de ce point.
2. Point n° 10 : 062020024

En réponse au rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement, Monsieur François COMET, Conseiller d'arrondissement, donne lecture de la déclaration suivante :

*« Je passerai sur la méthode qui consiste à mettre au vote un document dont nous avons découvert le texte mercredi dernier.  
Vous m'objecterez, monsieur le Maire, et vous aurez raison, qu'il n'y a rien à découvrir puisque le règlement des conseils des quartiers, présenté aujourd'hui est la copie conforme de celui de 2008 à une modification et deux virgules près.  
Vous maintenez un découpage de l'arrondissement en 6 petits quartiers, très disparates en taille, alors que tous les arrondissements voisins ont depuis longtemps fait le choix de quartiers beaucoup plus larges. Il n'y a que 4 quartiers dans le 5<sup>ème</sup> avec 40% de population de plus que nous. Il y a effectivement 6 conseils de quartier dans le 13<sup>ème</sup> et le 14<sup>ème</sup> arrondissement mais pour des populations qui sont sans commune mesure avec la nôtre.*

*La seule nouveauté réside, et vous n'en avez pas parlé, dans la diminution du nombre de membres des conseils de quartiers. Il y en avait avant 18, maintenant il y en a 12. Ce qui vous permettra d'établir, pour notre arrondissement, un double record :*

*Nous aurons d'un côté les conseils de quartier les plus squelettiques de la capitale : puisque nous n'aurons que 12 titulaires alors qu'il y a 18 dans chacun des conseils de quartier du 5<sup>ème</sup>, et 24 dans chacun des conseils de quartier du 15<sup>ème</sup>, pour ne citer que des arrondissements qui sont voisins et qui vous sont politiquement proches.*

*▫ Nous aurons aussi le record de la plus rachitique représentation des citoyens, puisque vous nous proposez de tirer au sort 4 habitants dans chacun des conseils de quartier, alors qu'il y en avait 6 auparavant, alors qu'il y en a 8 dans chaque conseil de quartier du 5<sup>ème</sup> et qu'il y en a 12 dans chaque conseil de quartier du 15<sup>ème</sup>.*

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

*Quant à l'expérience de la mandature précédente, dire qu'elle a bien fonctionné, me paraît, quand même, un petit peu exagéré puisque :*

- *Seuls 3 conseils de quartier sur 6 se sont réunis en 2019, alors que le règlement demande un minimum de deux réunions par an*
- *4 conseils de quartier se sont réunis en 2018,*
- *Quant au conseil de quartier Rennes, il n'y a pas la moindre trace ni le moindre compte-rendu de son existence sur le site de la Mairie du 6ème :*

*Enfin, comment ne pas remarquer, lorsque nous avons examiné, le 21 juillet, Les comptes administratifs de 2019, que dans la rubrique, 321, concernant le fonctionnement des conseils de quartier on lisait : «*

*Crédits ouverts 19 836 € Dépenses mandatées : 210,70 € (réceptions)*

*J'espère, d'ailleurs, que vous avez apprécié l'humour de la précédente délibération sur le budget supplémentaire, que nous avons voté, qui double les crédits dévolus au fonctionnement des conseils de quartier. Alors, c'est peut-être une subtilité administrative, mais avoir 39 000 € au lieu de 19 000 € pour le fonctionnement des conseils de quartiers en 2020, alors qu'on a dépensé 210€70 en 2019, c'est effectivement une gageure.*

*Monsieur le maire, pourquoi vous privez vous d'un moyen d'être à l'écoute de nos concitoyens. Pourquoi maltraitez-vous, délibérément, ces lieux (et je cite l'article 2 du règlement) « d'information, d'écoute, de concertation, d'expression, de propositions et de vœux ». Pourquoi avez-vous peur d'un instrument qui ambitionne de réconcilier les citoyens avec la politique en leurs montrant qu'elle peut être proche d'eux, en les aidant à prendre en main certains de leurs problèmes.*

*Nous considérons que les conseils de quartier méritent mieux que le dédain avec lesquels vous les traitez, en refusant d'utiliser les crédits prévus pour leur fonctionnement et en voulant réduire d'un tiers la participation citoyenne. C'est pourquoi nous voterons contre le règlement proposé. »*

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, regrette que cette refonte des conseils de quartier soit minimaliste et qu'elle n'ait pas fait l'objet d'une concertation avec les conseils de quartier eux-mêmes et l'ensemble des élus de l'arrondissement afin de mieux réfléchir aux moyens de leur donner plus d'importance et de valeur en améliorant leurs méthodes de fonctionnement. Elle regrette un manque de proportionnalité de la représentation des citoyens tirés au sort alors que ces conseils permettent aux citoyens de mieux s'exprimer. Elle aurait souhaité que cette représentation citoyenne passe à 2/3 pour vitaliser et renforcer les conseils de quartier. Ce faisant, elle votera également contre le règlement proposé.

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> et Conseiller Régional d'Île-de-France pense que faire correspondre exactement le nombre de conseils de quartier au nombre de quartiers administratifs n'était pas une bonne option. Le 6<sup>e</sup> arrondissement est constitué de quatre quartiers administratifs dont celui de Notre Dame des Champs dont la superficie et la population représente 60% de l'arrondissement. Ce faisant ce quartier a été subdivisé en 3 quartiers spécifiques pour la constitution des Conseils de quartier (Saint Placide, Notre Dame des Champs et Rennes).

Concernant les membres du collège habitants, il rappelle que par le passé les membres suppléants ne pouvaient siéger en même temps que les titulaires. Dorénavant les habitants titulaires pourront siéger en même temps que les suppléants passant le nombre des habitants siégeant à 8 membres (soit une représentativité de 50%). Il ajoute que l'ensemble des élus pourront également siéger au sein de l'un de ces conseils. Il souligne également la participation à ces instances.

Monsieur Jean-Pierre LECOQ précise le calendrier de la mise en place de ces Conseils de quartier : appel à candidature pour le collège habitants le 5 octobre 2020, clôture du dépôt des candidatures le 6 novembre, tirage au sort le 17 novembre. La mise en place des Conseils de quartier interviendra début décembre après désignation des membres des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> collèges.

### 3. Point n° 29 : Affaires diverses

Monsieur François COMET revient sur la suppression de quatre bornes électriques de recharge pour véhicules de ce type, suite à l'implantation de terrasses éphémères rue Lobinau. Des utilisateurs ont dénoncé cette situation.

Monsieur Jean Pierre LECOQ partage cette analyse.

Monsieur François COMET attire l'attention sur la situation de deux librairies rue Médicis se plaignant que la nouvelle librairie n'ait pas réparé une vitrine depuis plusieurs semaines, nuisant à l'attractivité de leurs commerces. Une sensibilisation sur ce point serait souhaitable.

Monsieur Jean Pierre LECOQ prend note de ce point

\*\*\*\*\*

6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020 Ouverture de la séance :

À l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.  
\*\*\*\*\*

**1-Réf. : 062020015**

Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

La désignation du secrétaire de séance est adoptée à l'unanimité.  
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services de la Mairie du 6<sup>e</sup>, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité.

**2-Réf. : 062020016**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du samedi 11 juillet 2020.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du samedi 11 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

**3-Réf. : 062020017**

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 21 juillet 2020.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 21 juillet est adopté à l'unanimité.

**4-Réf. : 062020018**

Adoption du mode de scrutin dans le cadre des désignations des représentants du Conseil d'arrondissement au sein d'organismes extérieurs et instance du 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**5-Réf. : 062020019**

Désignation des représentants du Conseil du 6<sup>e</sup> arrondissement au conseil d'établissement du Conservatoire Municipale Jean-Philippe RAMEAU et de 2 personnalités qualifiées (6<sup>e</sup>).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0  
Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

### **6-Réf. : 062020020**

Désignation des représentants du Conseil d'arrondissement dans les collèges et Lycées du 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

### **7-Réf. : 062020021**

Désignation d'un représentant du Conseil d'arrondissement au sein du Conseil des écoles maternelles et élémentaires publiques du 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

### **8-Réf. : 062020022**

Approbation du Budget Supplémentaire 2020 Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

### **9-Réf. : 062020023**

Délégation du Conseil d'arrondissement au Maire du 6<sup>e</sup> pour préparer, passer, exécuter et régler les marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

### **10-Réf. : 062020024**

Adoption du règlement intérieur des conseils de quartier du 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 10 CONTRE : 3 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité.

### **11-Réf. : 2020 DAC 548**

Subventions (150.000 euros) et conventions avec 9 sociétés.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.



6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

**12-Réf. : 2020 DAC 550**

Subventions et avenants à convention avec 30 sociétés gérantes de salles de cinéma indépendantes au titre du plan de soutien aux acteurs culturels.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**13-Réf. : 2020 DASCO 92**

Caisses des écoles - Prolongation pour l'année 2021 des modalités de conventionnement et de financement pour la restauration scolaire, périscolaire et extrascolaire.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**14-Réf. : 2020 DDCT 21**

États spéciaux d'arrondissement - Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locale 2021.

VOTANTS : 13 POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 8 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

**15-Réf. : 2020 DDCT 22**

États spéciaux d'arrondissement - Délibération cadre-investissement 2021.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**16-Réf. : 2020 DDCT 23**

Inventaire des équipements de proximité 2021.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**17-Réf. : 2020 DU 80**

Cession par voie d'adjudication publique de 11 lots de copropriété et parties communes spéciales 5 quai Malaquais (6<sup>e</sup>).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

**18-Réf. : 2020 DU 88**

Classification de nouvelles voies du 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> au titre des droits de voirie.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**19-Réf. : 2020 DAC 242**

Subventions (239.000 euros) convention et avenants à convention avec sept structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**20-Réf. : 2020 DASCO 34**

Divers collèges - Dotations (1 066 227 euros) pour le soutien de la Ville de Paris aux projets éducatifs.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**21-Réf. : 2020 DASCO 112**

Collèges publics autonomes - Dotations initiales de fonctionnement 2021 (10 500 406 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**22-Réf. : 2020 DASCO 113**

Collèges imbriqués avec un lycée - Dotations initiales de fonctionnement 2021 (2 677 299 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

**23-Réf. : 2020 DASCO 114**

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (183 120 euros), subvention d'équipement (12 000 euros) et subventions pour travaux (611 079 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

## 6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT

22 septembre 2020

### 24-Réf. : 2020 DASES 169

Subventions (839 002 euros) et conventions relatives au fonctionnement de maraudes d'intervention sociale en direction de personnes sans abri mises en œuvre par cinq organismes.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité.

### 25 - Réf. : V062020025

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, relatif à la piétonisation des abords des écoles dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

VOTANTS : 13 POUR : 1 CONTRE : 10 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le vœu présenté par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement est rejeté à la majorité des votants.

### 26 - Réf. : V062020026

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, relatif à la piétonisation de la rue Littré.

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 9 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le vœu présenté par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement est rejeté à la majorité des votants.

### 27 - Réf. : V062020027

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, relatif à une demande de moratoire sur le déploiement de la 5G dans l'attente des études sanitaires et environnementales.

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 9 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le vœu présenté par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement est rejeté à la majorité des votants.

### 28 - Réf. : V062020028

Vœu présenté Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement, relatif au projet d'aménagement du 110, rue Vaugirard 75006 PARIS.

VOTANTS : 12 POUR : 1 CONTRE : 9 ABSTENTION : 2 NPPV : 0

Le vœu présenté par Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement est rejeté à la majorité des votants.

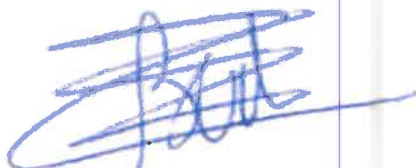
**6<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT**

**22 septembre 2020      29 - Affaires diverses.**

**Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup> arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, communique la date du prochain Conseil d'arrondissement : le mardi 03 novembre 2020.**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h25.**

**La Secrétaire de Séance**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Iris Berthomier', written over a horizontal line.

**Iris BERTHOMIER**